
From: StLawrence-SaintLaurent (IAAC/AEIC)
Sent: July 7, 2022 3:52 PM
To: StLawrence-SaintLaurent (IAAC/AEIC)
Subject: Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent : Mise à jour de la phase de planification / Regional Assessment of the St. Lawrence River Area: Update on the planning phase

Importance: High

[English follows]

À: *Participants à l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent*

Date : 7 juillet 2022

OBJET : Mise à jour de la phase de planification de l'évaluation régionale

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) souhaite donner une mise à jour sur l'évaluation régionale, qui a été lancée et annoncée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique (le ministre) le 15 juillet 2021. Depuis ce temps, l'Agence a progressé dans la planification de l'évaluation régionale, y compris dans ses discussions avec le gouvernement du Québec concernant sa participation ainsi qu'un engagement continu avec les Premières Nations et d'autres parties afin d'obtenir des commentaires supplémentaires permettant d'éclairer cette planification.

Le 9 juin 2022, le ministre a fait parvenir une lettre au ministre québécois de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), dans laquelle il confirme sa volonté de conclure un accord avec le gouvernement du Québec relatif à la constitution conjointe d'un comité chargé de procéder à l'évaluation régionale et relatif aux modalités de l'évaluation, tel que le prévoit le paragraphe 93(1) de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI). La lettre indique aussi que le *Plan d'action Saint-Laurent* (PASL) servira de cadre afin d'arrimer et de coordonner les actions des gouvernements lors de l'évaluation régionale tout en s'assurant que les dispositions et les exigences de la LEI sont respectées.

Dans un deuxième temps, le 6 juillet 2022, l'Agence a fait parvenir une lettre au MELCC qui décrit certains principes clés proposées qui guideront le travail et la collaboration entre les responsables de l'Agence et du MELCC lors de la planification, de la réalisation et du suivi de l'évaluation régionale afin de s'assurer, de nouveau, qu'elle respecte toutes les exigences de la LEI. Ces principes importants guideront le développement d'un accord relatif à l'évaluation régionale ainsi que le mandat du comité qui sera éventuellement nommé pour procéder à l'évaluation.

Les lettres soulignent l'importance de la participation, et ce, à toutes les étapes du processus, des Premières Nations, dont le *Mohawk Council of Kahnawà:ke* qui était le demandeur initial de l'évaluation régionale.

Les lettres sont disponibles sur le Registre canadien d'évaluation d'impact et peuvent être consultées aux liens suivants :

- [Lettre du Ministre de l'Environnement et du Changement climatique au Ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec re : intention de conclure un accord relatif l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent \(français seulement\)](#)
- [Lettre de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec re : intention de conclure un accord relatif l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent et principes de collaboration \(français seulement\)](#)

Avec la collaboration et la participation des Premières Nations, des autorités fédérales ainsi que toutes autres parties intéressées, l'Agence, conjointement avec le MELCC, continuera de faire progresser la planification et la conception de l'évaluation régionale.

Au cours des prochains mois, les parties intéressées auront l'occasion de contribuer à l'élaboration du mandat du comité par le biais d'une variété d'activités de mobilisation. Une fois élaboré, une période de consultation publique sur la version préliminaire du mandat aura lieu, possiblement à la fin de l'automne 2022 ou à l'hiver 2023.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions, commentaires ou toute information ou contribution supplémentaire pouvant servir à la planification et à la conception de l'évaluation régionale par courrier électronique à l'adresse suivante : stlawrence-saintlaurent@iaac-aeic.gc.ca.

Meilleures salutations,

Jacinthe Bélec et Isabelle Turcotte
Co-responsables, Équipe de la planification de l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent
Agence d'évaluation d'impact du Canada, Gouvernement du Canada

et

Mélanie Sanschagrin
Coordonnatrice des consultations de la Couronne
Agence d'évaluation d'impact du Canada, Gouvernement du Canada

N.B. : Tous les documents relatifs à cette évaluation sont disponibles au Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence du registre [80913](#)).

Vous recevez ce message en tant que membre de la liste de distribution pour l'évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent. Si vous préférez ne pas recevoir de courriels concernant cette évaluation régionale, veuillez envoyer un message à stlawrence-saintlaurent@iaac-aeic.gc.ca.

TO : Participants in the Regional Assessment of the St. Lawrence River Area

DATE: July 7, 2022

RE: Update on the planning phase of the Regional Assessment

The Impact Assessment Agency of Canada (the Agency) would like to provide an update on the Regional Assessment, which was initiated and announced by the Minister of Environment and Climate Change (the Minister) on July 15, 2021. Since that time, the Agency has been progressing with the planning of the Regional Assessment, including discussions with the Government of Quebec regarding its participation as well as continued engagement with First Nations and other parties to seek additional input to help inform that planning.

On June 9, 2022, the Minister sent a letter to the Quebec *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC), in which he confirms his desire to enter into an agreement with the Government of Quebec respecting the joint establishment of a committee to conduct the Regional Assessment and the manner in which the assessment is to be conducted, as provided for in subsection 93(1) of the *Impact Assessment Act* (IAA). The letter also states that the *St. Lawrence Action Plan* (SLAP) will serve as a structure to align and coordinate government actions during the regional assessment while ensuring that the provisions and requirements of the IAA are addressed.

In addition, on July 6, 2022, the Agency sent a letter to the MELCC which outlines some key proposed principles that will guide the work and collaboration between officials of the Agency and the MELCC during the

planning, implementation and follow-up of the Regional Assessment, to again ensure that it respects all the requirements of the IAA. These important principles will guide the development of the Regional Assessment agreement and the terms of reference for the committee that will eventually be appointed to conduct the assessment.

The letters emphasize the importance of continued collaboration, at all stages of the process, with First Nations, including the Mohawk Council of Kahnawà:ke which was the initial requestor of the Regional Assessment.

The letters are available on the Canadian Impact Assessment Registry and can be viewed at the following links:

- [Lettre du Ministre de l'Environnement et du Changement climatique au Ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec re : intention de conclure un accord relatif l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent \(French only\)](#)
- [Lettre de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada au Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec re : intention de conclure un accord relatif l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent et principes de collaboration \(French only\)](#)

With the collaboration and participation of First Nations, federal authorities and all other interested parties, the Agency, jointly with the MELCC, will continue to advance the planning and design of the Regional Assessment.

Over the coming months, interested parties will have the opportunity to provide input into the development of the committee's terms of reference through a variety of engagement activities. Once developed, a public comment period on the draft terms of reference will take place, potentially in late fall 2022 or winter 2023.

We invite you to send us any questions, comments or any additional information or input for the planning and design of the Regional Assessment by email at the following address: stlawrence-saintlaurent@iaac-aeic.gc.ca.

Sincerely,

Jacinthe Bélec and Isabelle Turcotte
Co-leads, Planning team for the Regional Assessment of the St. Lawrence River area
Impact Assessment Agency of Canada, Government of Canada

and

Mélanie Sanschagrin
Crown Consultation Lead
Impact Assessment Agency of Canada, Government of Canada

N.B.: All documents pertaining to this assessment are available at the Canadian Impact Assessment Registry (registry reference number [80913](#)).

You are receiving this message as a member of the distribution list for the Regional Assessment of the St. Lawrence River Area. If you prefer not to receive emails regarding this regional assessment, please send a message to stlawrence-saintlaurent@iaac-aeic.gc.ca.